



Fiche de renseignements cliniques  
**Génotypage Rhésus D foetal**  
à partir du sang maternel ou du liquide amniotique

INFORMATIONS PRATIQUES

AVANT TOUT ENVOI DE PRÉLÈVEMENT

- Vérifier les conditions de terme :  $\geq 11$  semaines d'aménorrhée

MODALITÉS DE PRÉLÈVEMENT ET DE TRANSPORT

- Sang total (2 x 5 ml) sur tube EDTA
- **Ne jamais décanter, ni ouvrir les tubes**
- Envoi à température ambiante.
- Le prélèvement doit impérativement **parvenir sous 48 h** à l'adresse suivante :

Laboratoire Eurofins Biomnis  
78 avenue de Verdun  
94200 Ivry-sur-Seine

DOCUMENTS À JOINDRE OBLIGATOIREMENT A TOUTE DEMANDE

- Photocopie de la carte de groupe de la patiente (et éventuellement celle du conjoint)
- Prescription médicale "Génotypage rhésus D foetal à partir du sang maternel"
- Attestation de consultation médicale et consentement de la patiente

RÉSULTATS

- Les résultats sont remis au médecin qui a prescrit l'analyse (Décret n°2006-1661 du 22 décembre 2006 relatif au diagnostic prénatal).

FACTURATION

- Centre Hospitalier (*joindre le bon de demande d'analyses*)
- Laboratoire (*joindre le bon de demande d'analyses*)
- Assurance maladie (*joindre la prescription médicale ainsi que la copie de l'attestation de carte vitale*)
- Patiente
- Autre (*adresse à préciser*) : .....